

Communiqué de presse Els Ampe (Open Vld)

25 mars 2014

Els Ampe: « Les points de rechargement électrique bienvenus à Bruxelles ! »

« De nouveaux points de rechargement pour véhicules électriques sont les bienvenus à Bruxelles ! Les initiatives privées à ce sujet seront également soutenues. » C'est ainsi que réagit l'échevine bruxelloise de la Mobilité et des Travaux publics, Els Ampe (Open Vld) à la demande de Ian Robertson, cadre de BMW, dans *De Tijd* du 25 mars 2014.

« C'est justement pour cela que la Ville de Bruxelles a décidé, fin 2013, d'exonérer les entreprises et professions libérales de la taxe sur les emplacements de parcage lorsque ceux-ci sont équipés d'un point de rechargement pour véhicules électriques », ajoute encore Els Ampe.

« Le débat autour des véhicules électriques est aujourd'hui encore mené à partir de la perspective de l'œuf ou de la poule. Y a-t-il peu de véhicules électriques qui roulent aujourd'hui parce qu'il y a trop peu de points de rechargement, ou y a-t-il trop peu de points de rechargement parce qu'il y a trop peu de véhicules électriques en service ? », selon Els Ampe.

BMW a raison de rappeler que les véhicules électriques émettent infiniment peu de particules fines. Une extension du parc des véhicules électriques à Bruxelles ne pourrait que bénéficier à une meilleure qualité de l'air. « Des études autour des véhicules électriques montrent que la demande pour de telles 'stations de rechargement électrique' est haute, tant de la part du secteur automobile qu'auprès des usagers de voitures électriques », ajoute Els Ampe.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, dès lors, les entreprises et professions libérales sont exonérées de la taxe sur chaque emplacement de parcage (pour les visiteurs ou le personnel) lorsqu'un point de rechargement électrique y est installé.

Cette décision de la Ville de Bruxelles signifie tant une économie pour les entrepreneurs qu'un incitant aux véhicules électriques. « L'adaptation de ce règlement fiscal s'inscrit dans la politique dynamique et durable que la Ville de Bruxelles applique, tant au plan de la mobilité qu'au point de vue de l'entreprenariat », ajoute Els Ampe.

« Nous espérons déjà que cette mesure permettra d'augmenter à court et moyen terme le nombre de point de chargement pour véhicules électriques. En outre, la Ville est ouverte à d'autres initiatives du secteur privé autour de ce sujet », conclut Els Ampe.

Plus d'info:

Denis Delbecque - 0498 21 00 01

Porte-parole

Els Ampe

Echevine de la Mobilité, des Travaux publics et du Parc automobile

Ville de Bruxelles